

 $f{2}$ Mot du maire ig| $f{3}$ Un nouveau chapitre ouvert dans le secteur du Mont-Molson

4-5 Un marché d'été et de Noël à Saint-Sauveur : un projet choisi par la communauté, pour la communauté

6-7 Travaux sur l'avenue Guindon : modernisation et sécurité | 8-9 Une Politique de l'arbre pour mieux faire face aux changements climatiques

10 Ça va dans quel bac? | 11 Science citoyenne : un projet collectif qui prend racine

12 Un guide des riverains pour préserver les lacs et cours d'eau

13 L'art s'invite dans nos espaces publics : découvrez les artistes de la première exposition municipale | 14-15 Rappels



Merci à chacun de vous

Chers Sauverois, chères Sauveroises,

Alors que l'automne s'installe et que mon mandat à la mairie touche à sa fin, je vous adresse ces derniers mots avec émotion et gratitude. Ces douze années à vos côtés ont été marquées par une volonté constante de bâtir un milieu de vie à l'image de tous : plus vert, plus inclusif, plus humain.

Parmi nos plus récents projets, je suis particulièrement fier de la Politique de l'arbre, adoptée au printemps dernier, qui pose les bases d'une forêt urbaine résiliente et adaptée aux défis climatiques, ainsi que le développement du secteur du Mont-Molson, qui est et restera une grande fierté. Les travaux de sécurisation et de modernisation sur l'avenue Guindon témoignent aussi de notre engagement envers des aménagements réfléchis, sécuritaires et respectueux de l'environnement.

Je ne peux pas non plus passer sous silence votre participation à notre tout premier budget participatif. Vos idées ont nourri nos réflexions sur les orientations municipales et continueront de le faire dans les prochaines années.

Les élections municipales de cet automne ouvriront un nouveau chapitre pour notre ville. Je vous invite à y participer en grand nombre afin d'élire un conseil municipal à votre image.

La démocratie n'est pas qu'un principe quelconque, c'est un privilège précieux qui doit être constamment cultivé et défendu pour assurer son maintien et son épanouissement. Faisons-en bon usage.

Merci pour votre confiance, ce fut un privilège et un honneur de vous servir.

Avec toute ma gratitude,

Jacques Gariépy

Maire de Saint-Sauveur

Votre conseil municipal

Votre conseil municipal est composé du maire et de six conseillers municipaux. Le territoire de la Ville de Saint-Sauveur n'étant pas divisé en districts électoraux, tous les membres du conseil municipal peuvent donc vous représenter.



Jacques GARIÉPY

Maire



Caroline VINET

Siège Nº 1



Siège N° 2



Marie-José COSSETTE Luc LEBLANC

Siège N° 3



Carole VIAU

Siège N° 4



Rosa BORREGGINE

Siège N° 5



Luc MARTEL

Siège N° 6

Un nouveau chapitre ouvert dans le secteur du Mont-Molson

Cet été, la Ville a officiellement inauguré les nouveaux sentiers du Mont-Molson, concrétisant un projet attendu qui allie nature, mobilité active et qualité de vie. Ces aménagements visent bien plus que la randonnée : ils créent des liens concrets entre les quartiers résidentiels, les écoles, les parcs, les commerces et les espaces communautaires, tout en favorisant les déplacements à pied ou à vélo.

Deux nouveaux sentiers ont vu le jour :

- Un sentier multifonctionnel en poussière de pierre pour les piétons et les cyclistes, accessible par l'avenue du Mont-Molson
- Un sentier pédestre complémentaire, ponctué de passerelles, d'un pont et d'escaliers, qui s'intègre harmonieusement aux sentiers existants du parc John-H.-Molson

En tout, 350 mètres de structures ont été construits en tenant compte de la préservation des milieux humides.

Alors que la nouvelle école du secteur accueille ses premiers élèves cet automne, l'accès au sentier multifonctionnel par l'avenue du Mont-Molson demeurera temporairement fermé, le temps de finaliser les aménagements autour du site. D'autres travaux de finition, tels que l'installation de mobilier et la bonification de la signalisation, se poursuivront au cours des prochaines semaines.



Et après?

La deuxième phase du projet, prévue en 2026, comprendra la réfection des sentiers du parc John-H.-Molson, l'ajout d'un système d'éclairage et d'une nouvelle entrée, une connexion directe au sentier multifonctionnel et, potentiellement, de nouveaux belvédères vers le sommet du Mont-Molson, en partenariat avec la municipalité de Piedmont.

Nous tenons à remercier chaque Sauverois et Sauveroise pour sa patience dans la réalisation de ce projet d'envergure et vous invitons à découvrir ces nouveaux sentiers, si ce n'est pas déjà fait!



Un marché d'été et de Noël à Saint-Sauveur : un projet choisi par la communauté, *pour* la communauté

C'est maintenant officiel : Saint-Sauveur aura son marché d'été et son marché de Noël! Sur plus de 1200 votes enregistrés entre le 16 juin et le 16 juillet, ce projet a recueilli près de 60 % des votes.

Tous deux consacrés aux produits locaux, à l'artisanat et aux saveurs d'ici, ces marchés deviendront des temps forts au sein du village. En été comme en hiver, ils favoriseront les rencontres entre citoyens, producteurs, artistes et visiteurs.

La force de ce projet réside dans sa capacité à créer un endroit accueillant où les gens aiment se retrouver, tout en donnant un bon coup de pouce à l'économie locale et en mettant en lumière les talents d'ici. Les marchés publics jouent un rôle clé pour les artistes et producteurs de la région : ils y gagnent en visibilité et peuvent échanger directement avec leur clientèle. Cette clientèle n'hésite d'ailleurs pas à parcourir de longues distances pour y faire des trouvailles uniques ou le plein de bons produits.

Les premières démarches pour leur mise en œuvre seront lancées cet automne, en partenariat avec les artisans locaux, pour une première édition à l'été 2026.

Ce projet incarne parfaitement les valeurs du budget participatif : accessibilité, retombées concrètes, innovation et engagement citoyen. Il a su rallier la communauté autour d'une idée simple, mais porteuse de sens : créer un événement rassembleur pour les gens d'ici, par les gens d'ici.



Des idées citoyennes qui méritent d'être soulignées

Bien qu'un seul projet ait été retenu cette année, les autres propositions qui ont été soumises au vote citoyen ont su se démarquer par leur originalité et leur pertinence. Ces idées témoignent de la richesse et de la créativité de notre communauté.

- Aménager des espaces de conversation ombragés dans les parcs : 97 votes
- Aménager un espace TAG à la Maison des jeunes : 32 votes
- Développer une programmation artistique et culturelle avec les adolescents : 50 votes
- Installer des structures d'exposition permanentes : 28 votes
- Offrir un accès gratuit à tous à un point de vue panoramique : 142 votes
- · Offrir une programmation parascolaire aux jeunes des écoles primaires : 104 votes
- Organiser des soirées de danse en plein air : 46 votes
- Organiser un tournoi d'échecs en plein air : 17 votes
- Tablée communautaire: 40 votes

Le budget participatif : un outil de démocratie locale

Le budget participatif permet aux citoyennes et citoyens de proposer des projets concrets, puis de voter pour celui qu'ils souhaitent voir se réaliser. Ce processus sera reconduit dans les prochaines années, avec l'objectif de favoriser l'implication citoyenne, de stimuler l'innovation locale et de répondre aux besoins réels de la population. Restez à l'affût de l'édition 2026!



Un chaleureux merci aux membres de l'escouade du budget participatif, que vous avez peut-être aperçus lors des événements extérieurs, encourageant les citoyens à voter. Votre implication a été essentielle au succès de cette démarche!

Travaux sur l'avenue Guindon : modernisation et sécurité

Au début de l'été, d'importants travaux ont été effectués sur l'avenue Guindon, dans le tronçon situé entre le chemin Jean-Adam et les premiers 200 mètres en direction sud.

Ces travaux ont permis de remplacer une conduite pluviale fortement détériorée et de réhabiliter la chaussée, tout en améliorant la sécurité et l'accessibilité pour les piétons.



Un meilleur drainage pour protéger le secteur

L'état avancé de dégradation de la conduite pluviale représentait un risque accru de bris, d'inondations localisées et de dommages à la chaussée. En intervenant de manière préventive, la Ville a pu éviter des réparations urgentes coûteuses et garantir un drainage efficace des eaux pluviales pour les années à venir.

Des aménagements pensés pour les usagers

Ce projet s'inscrivait dans une volonté plus large de repenser l'aménagement du secteur, en tenant compte des besoins des piétons, des commerces et de la circulation locale.

Ainsi, plusieurs améliorations ont été intégrées au projet afin de rendre le secteur plus sécuritaire et convivial :

- Un nouveau trottoir a été aménagé du côté est de l'avenue Guindon, reliant le chemin Jean-Adam à l'entrée des Factoreries. Ce lien piétonnier vient assurer la sécurité des piétons circulant en bordure de l'avenue Guindon, un secteur très achalandé.
- Sur le chemin Jean-Adam, deux segments de trottoir auparavant discontinus sont désormais connectés par un passage piétonnier en pavés, bien visible en toutes saisons, qui permet de traverser la voie de manière sécuritaire.
- Des plantations de végétation résiliente ont été intégrées aux abords des aménagements, contribuant à la qualité paysagère ainsi qu'à une gestion durable des eaux de ruissellement.



Un investissement pour l'avenir

Bien que ces travaux posent un défi, notamment, en raison des chemins de détours, ils représentent un investissement structurant pour la pérennité des infrastructures municipales et la sécurité des usagers. Ils contribuent à moderniser de façon proactive les réseaux souterrains et à bonifier les aménagements urbains et ce, avant que de réels problèmes ne surgissent!

Une Politique de l'arbre pour mieux faire face aux changements climatiques

Ce printemps, la Ville a adopté sa toute première Politique de l'arbre et son plan de foresterie urbaine, marquant ainsi son engagement à lutter contre les îlots de chaleur et à mieux adapter son milieu de vie aux changements climatiques.



Un portrait révélateur de notre forêt urbaine

Outre l'adoption d'actions porteuses pour le Saint-Sauveur de l'avenir, l'élaboration de la politique a été l'occasion de brosser un portrait révélateur de la forêt urbaine.

L'inventaire a notamment permis de recenser plus de 66 espèces d'arbres dans le périmètre urbain. Toutefois, saviez-vous que plus de la moitié des arbres municipaux appartiennent à seulement cinq essences? Eh oui, chaque arbre que vous croisez a 50 % de chances d'être une épinette blanche (17 %), un cèdre de l'est (13 %), un érable à sucre (11 %), un bouleau à papier (7 %) ou un sapin baumier (6 %).

Cette faible diversité rend notre forêt urbaine vulnérable aux maladies, aux ravageurs et aux stress climatiques. De plus, les projections climatiques indiquent que certaines essences actuellement dominantes ne seront pas adaptées au climat des Laurentides d'ici 2080 : sécheresses prolongées, canicules, nouvelles maladies, etc. Si aucun changement n'est fait, cette faiblesse impactera plusieurs secteurs, notamment les quartiers densément construits, qui présentent une diversité végétale restreinte ainsi qu'une couverture végétale réduite.

- 01. Tempérer : Augmenter l'indice de canopée pour passer de 44,1 % à 50 % d'ici 2044, en priorisant les secteurs les plus minéralisés
- 02. Diversifier : Introduire de nouvelles essences adaptées au climat futur et répartir équitablement les groupes fonctionnels d'arbres dans tous les quartiers
- 03. Démocratiser : Permettre à chaque citoyen de bénéficier des bienfaits de la forêt urbaine, peu importe son lieu de résidence

Un plan d'action concret et structuré

Pour atteindre ces objectifs, la Ville mise sur :

- Le verdissement, notamment par la plantation de 2500 arbres et arbustes, la mise en œuvre de projets pilotes de déminéralisation et la formation des employés municipaux
- L'ajustement de la réglementation, incluant un meilleur encadrement des coupes d'arbres et l'offre d'incitatifs pour la plantation sur les terrains privés
- La sensibilisation, par le biais de campagnes de valorisation de l'arbre, la certification de la forêt urbaine, et des partenariats pour le reboisement

Connaissez-vous la règle du 5-50-500?

Il s'agit là d'une règle que la Ville veillera à faire appliquer sur son territoire: 5 arbres visibles de chez soi, 50 % de couvert végétal, 500 mètres maximum de distance entre chaque espace vert!

Et vous, quel arbre planterez-vous?

Vous vous demandez quelle essence d'arbre choisir pour votre terrain?

Référez-vous à la Politique de l'arbre pour découvrir des espèces durables qui sauront faire face aux changements climatiques d'aujourd'hui et de demain.



Pour en savoir plus sur les actions prévues, les essences recommandées et les objectifs de verdissement, numérisez le code QR ci-contre ou visitez le vss.ca/politique-de-larbre.



Une étendue de pins blancs, essence emblématique de Saint-Sauveur pour sa résilience.

Environnement

Ça va dans quel bac?

En 2023, les Sauverois ont généré en moyenne 580 kg de déchets par citoyen, dépassant la cible provinciale de 525 kg/habitant. Avec 3 bacs, des collectes d'encombrants et une réglementation en évolution, pas étonnant qu'on s'y perde! Voici quoi répondre à l'éternelle question « Ça va dans quel bac? »

Recyclage: tous au bac bleu ou vert

Tous les imprimés, contenants et emballages vont désormais dans le bac de recyclage. Besoin d'un bac supplémentaire? Numérisez le code QR ci-contre, ou contactez l'Info-Collecte au 450 229-8052, ou au infocollecte@mrcpdh.org.



Matières organiques : le bac brun, même en hiver

Pour savoir si un déchet va dans le bac brun, posez-vous ces 3 questions simples :

- 01. Est-ce comestible ou une partie d'un aliment?
- 02. Est-ce du papier ou du carton souillé (ex. : essuie-tout, boîte de pizza)?
- 03. Est-ce un résidu de jardin (ex.: feuilles, gazon, mauvaises herbes sauf les branches)?

Si vous avez répondu « oui » à l'une de ces questions, ça va dans le bac brun.

Comment faire pour que mon compost ne gèle pas au fond de mon bac cet hiver?

Afin d'éviter de vous retrouver avec un bloc de glace en guise de bac à compost :

- Emballez vos matières organiques dans du papier journal
- Utilisez des sacs de papier compostables
- Déposez une boîte de carton au fond du bac pour éviter le gel



Et pour les gros objets?

N'oubliez pas que des collectes d'encombrants ont lieu en septembre et en octobre, et que plusieurs matières sont acceptées à l'écocentre. Consultez votre calendrier municipal pour les dates de collecte en vigueur dans votre secteur, et le <u>vss.ca/ecocentre</u> pour connaître les matières acceptées à l'écocentre.

Vous hésitez?

Téléchargez l'application mobile « Ça va où? », développée par Recyc-Québec. Celle-ci vous aide à savoir rapidement dans quel bac déposer chaque matière résiduelle, pour un tri plus simple, plus rapide et plus efficace.

Science citoyenne : un projet collectif qui prend racine

Lancé au printemps dernier, le projet de science citoyenne à Saint-Sauveur amorce un parcours prometteur qui s'échelonnera sur plusieurs années. Véritable parapluie d'activités, ce projet mobilise les citoyens autour de l'observation de la biodiversité locale à l'aide d'outils numériques comme la plateforme iNaturalist.

Depuis 2016, plus de 1250 observations ont été enregistrées sur le territoire de Saint-Sauveur, dont 766 sont considérées de qualité scientifique. Insectes, oiseaux, mammifères... chaque contribution enrichit notre connaissance du vivant.

Retour sur les premiers pas du projet

Depuis le lancement du projet de science citoyenne au printemps, neuf résidents se sont engagés activement dans cette initiative collective. Une sortie ornithologique prévue en septembre au lac à Nymark promet d'ailleurs d'intéresser grandement les citoyens présents! Guidés par l'ornithologue M. Francis Brabant, les participants auront l'occasion d'explorer les outils mobiles d'identification des espèces et de se familiariser avec les méthodes de recensement propres à l'observation des oiseaux.

Pour clore cette première année d'activités, un rassemblement est prévu le 6 novembre. Ce moment de partage permettra de mettre en lumière les plus belles observations réalisées par les membres, de remercier les participants pour leur engagement et de discuter ensemble des pistes d'activités à développer pour les prochaines saisons.



Plusieurs idées pour la suite

Le projet de science citoyenne poursuivra son déploiement avec plusieurs activités, actuellement en préparation. Parmi celles-ci:

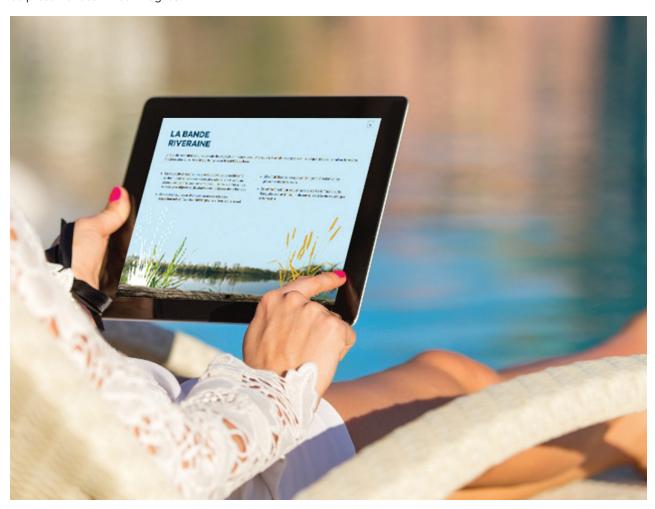
- Des bioblitz thématiques, comme l'observation ciblée des papillons monarques
- · Un concours des meilleurs observateurs sur la plateforme iNaturalist
- Des formations sur les insectes et la biodiversité

Ces activités permettront aux participants d'élargir leurs connaissances et de pousser plus loin l'exploration de leur environnement naturel, une observation à la fois. Vous souhaitez vous joindre au projet de science citoyenne? Il est toujours possible de s'y inscrire! Pour en savoir plus ou pour participer, visitez vss.ca/sciencecitoyenne.

Un guide des riverains pour préserver les lacs et cours d'eau

À l'approche de l'automne, alors que les couleurs transforment nos paysages, c'est aussi le moment de réfléchir à notre lien avec les milieux aquatiques qui façonnent notre territoire. Nos lacs et rivières ne sont pas seulement des lieux de détente et d'activités récréatives : ils rendent à la collectivité une foule de services écologiques, dont la filtration naturelle de l'eau, la régulation du climat, un habitat pour la faune, et plus encore. Il est donc crucial de les maintenir en santé, pour aujourd'hui et pour demain.

La Ville est très fière d'offrir aux riverains et usagers des lacs et cours d'eau un guide pratique des gestes à poser afin de préserver la santé de nos lacs et cours d'eau. Des gestes faciles tant pour les résidents que les visiteurs soucieux de préserver ces milieux fragiles.



Vous y trouverez des informations essentielles sur la protection des écosystèmes aquatiques, la stabilisation des rives, la qualité de l'eau, la biodiversité et les bonnes pratiques à adopter en bordure de lac ou de rivière.

Consultez le guide complet en ligne au vss.ca/riverains.

L'art s'invite dans nos espaces publics : découvrez les artistes de la première exposition municipale

Au printemps dernier, la Ville lançait son tout premier appel à projets dans le cadre de sa nouvelle politique d'exposition temporaire d'œuvres d'art. Cette initiative vise à offrir une vitrine aux artistes de la MRC des Pays-d'en-Haut en leur permettant d'exposer leurs créations dans des lieux municipaux.

Cet appel à projets a suscité un bel engouement, avec 23 candidatures recues. Après un processus de sélection rigoureux, 9 artistes ont été retenus pour faire partie de notre programmation culturelle de l'automne 2025, ainsi que l'hiver et l'été 2026.

Trois d'entre eux inaugurent cette programmation dès cet automne, avec des expositions présentées dans trois lieux municipaux:



À la bibliothèque : Simplement, l'enfance de Sylvie Duval

À travers dessins, peintures et collages inspirés de ses propres photographies, Sylvie Duval nous plonge dans l'univers tendre et spontané de l'enfance. Une exposition empreinte de douceur et de nostalgie.



Dans la vitrine de la grande salle du Chalet Pauline-Vanier : La nature comme expérience de Marie Reumont

Cette allégorie en trois tableaux - Transformation, Émergence et Enracinement - explore la relation profonde entre l'humain et la nature. Par des formes fluides et des jeux de transparence, l'artiste nous invite à ressentir la puissance transformatrice du contact avec le monde naturel.



À l'hôtel de ville : L'âme du territoire entre faune et lumière d'Anne Berberi

Dans cette série d'aquarelles, Anne Berberi rend hommage à la beauté sauvage de notre région. Chaque œuvre capte un instant de lumière, une silhouette furtive, une émotion liée à la contemplation de la faune et des paysages qui nous entourent.

Ces expositions sont accessibles selon les heures d'ouverture des bâtiments et resteront en place jusqu'à la fin décembre. Ne manquez pas cette occasion de découvrir le talent de nos artistes locaux et de vivre une expérience artistique au cœur de votre quotidien. Le prochain appel à projets sera lancé en 2026. D'ici là, restez à l'affût et laissez-vous inspirer!

Êtes-vous abonné à notre infolettre?

Notre infolettre hebdomadaire est diffusée tous les vendredis et, si vous n'y êtes pas abonné, il est temps de rectifier la situation! Pourquoi? Parce que c'est un moyen simple de :

- 01. Rattraper les nouvelles de la semaine
- 02. Savoir quel événement ou activité ajouter à votre agenda
- 03. Bénéficier d'une foule de rappels pertinents, de notre part comme de nos partenaires

Inscrivez-vous au bas de la page d'accueil du vss.ca.

Nouvel horaire à la bibliothèque



Depuis le 1^{er} juillet, la bibliothèque municipale propose un **horaire élargi**. Parfait pour profiter des journées plus fraîches d'automne, un bon livre à la main!

• Mardi à vendredi: 10 h à 18 h

• Samedi: 10 h à 16 h

• Dimanche et lundi : Fermée

Pour tout savoir sur les services offerts, les modalités d'emprunt ou les nouveautés littéraires, visitez le <u>vss.ca/biblio</u>.

Des questions sur vos collectes?

À l'approche de l'hiver, assurez-vous que vos bacs sont en bon état et bien positionnés pour les collectes. La MRC des Pays-d'en-Haut est votre référence pour toute question liée aux matières résiduelles.

Pour signaler un bac brisé ou non vidé, ou pour faire une demande, numérisez le code QR ci-joint ou :

- 01. Rendez-vous au lespaysdenhaut.com
- 02. Cliquez sur Services aux citoyens
- 03. Sélectionnez Environnement
- 04. Cliquez sur Matières résiduelles/GMR
- 05. Remplissez le formulaire de requêtes



Rappels

Une question pour le conseil municipal?

Faites entendre votre voix! Il est possible de soumettre une question en ligne jusqu'à midi le vendredi précédant la séance du conseil.

Votre question sera lue et répondue en direct lors de la première période de questions. Les séances sont diffusées en direct sur notre page Facebook et au vss.ca/seances, et disponibles en rattrapage au vss.ca/seances.







Service de déchiquetage de branches à domicile

Le prochain service de déchiquetage de branches à domicile sera offert le 13 octobre sur inscription seulement. Pour vous inscrire, visitez le <u>vss.ca/branches</u>.

Pour être déchiquetées, vos branches doivent :

- Avoir un diamètre inférieur à 10 cm (4 po)
- Avoir une longueur maximale de 1,8 m (6 pi)
- Être placées en bordure de rue, sur le terrain privé, et disposées dans le même sens, le bout coupé vers la rue
- Être exemptes de tout métal ou d'autres matériaux de construction, dont le bois traité

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants aura lieu les 7 et 12 septembre pour les résidences situées dans les secteurs jaune, rose et vert, ainsi que les 14 et 19 septembre pour celles situés dans le secteur bleu. Aucune inscription n'est requise. Déposez vos objets en bordure de rue, sur votre terrain, le soir même des dates prévues.

N'oubliez pas : les encombrants ramassés sont directement enfouis, sans tri ni valorisation. Avant de les jeter, pensez à leur donner une seconde vie (dons, écocentres, etc.). Pour connaître la liste des matières acceptées ou refusées, consultez le vss.ca/collecte.

Ville de Saint-Sauveur

